

La CMA 41 et ses forces vives



Le président régional Gérard Bobier l'a répété lors de la dernière assemblée générale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher (CMA 41) : « *L'artisanat d'aujourd'hui n'est plus le même que celui d'il y a 10 ans, ni le même de celui de la décennie à venir. Il va falloir que les artisans évoluent au même rythme que notre société. Même si cela paraît difficile, il faudra y passer.* »

Malgré quelques problèmes de micro et de projection visuelle, dans les nouveaux locaux du CFA, rue Bernard-Darada, l'assistance composée d'élus politiques ou de futurs (?) élus, mais surtout d'artisans a compris que l'heure était grave.

Face à ce monde qui bouge et en fonction des réformes qui se mettent en place, avec notamment la régionalisation et l'application de la loi NOTRE, la mutualisation est plus que jamais d'actualité. «Elle devra s'effectuer, toujours, dans le respect des femmes et hommes employés dans les divers services des chambres départementales et le social doit l'emporter sur l'aspect économie d'échelles».

Pour ce faire, le président régional, avec l'accord du président du Loir-et-Cher, Stéphane Buret et de son équipe, a lancé les axes de la mandature à venir, à savoir la mutualisation et le travail réseau ; l'action de proximité et dans les actions de chaque chambre départementale en relation avec la régionale ; l'amélioration de la visibilité des offres de services des diverses chambres et, enfin, l'anticipation de tout ce qui est du possible afin d'accompagner, au mieux, les nouveaux modèles économiques dans leur application au sein des structures artisanales, même de très petite taille.

Le Loir-et-Cher compte, à ce jour, 6623 entreprises artisanales dont 1923 micro-entreprises (29%, mais en recul de 13,4%), avec un solde positif de 112 entreprises au 31 mars dernier (101 en mars 2016). Les radiations ont atteint 5,8%. Sur le plan humain, on compte 19000 actifs, dont 10840 salariés ; 1.169 apprentis et 234 conjoints collaborateurs. 266 visites d'entreprises ont été effectuées en 2016.

Les relations entre le monde de l'éducation nationale et l'apprentissage ont été, une nouvelle fois, dénoncé et le côté professionnel des apprentissages, une fois terminés, a été une nouvelle fois mis en valeur, même si bon nombre de personnes le décrient, par ignorance.

La mise en route de la résidence hôtelière appellera quelques ajustements de gestion et les plus grands espoirs restent fondés sur les structures définitives qui devraient fonctionner dans moins de 5 ans quand tout le programme de restructuration-construction sera terminé.

La réunion se termina par la remise de médailles d'honneur à plusieurs maîtres d'apprentissage heureux d'avoir contribué à la formation de quelques dizaines de jeunes dans leurs activités respectives.